



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia

Auvergne-Rhône-Alpes | 2016

---

### **Yssingaux – Site du suc de Saussac**

Fouille programmée (2016)

**Pierre-Éric Poble**

---



#### **Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/92865>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Pierre-Éric Poble, « Yssingaux – Site du suc de Saussac » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2021, consulté le 31 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/92865>

---

Ce document a été généré automatiquement le 31 juillet 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Yssingeaux – Site du suc de Saussac

Fouille programmée (2016)

Pierre-Éric Poble

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

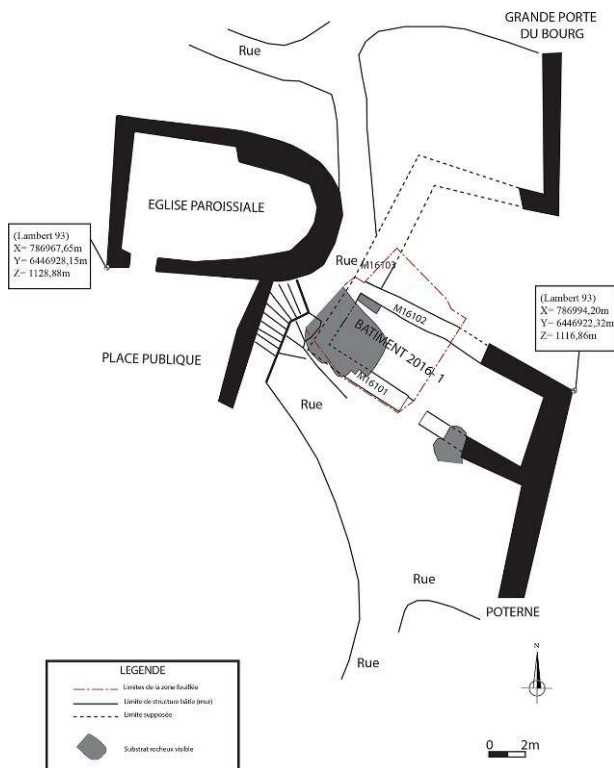
**Poble P.-É. 2017** : *Haute-Loire, commune d'Yssingeaux, site du suc de Saussac, rapport d'opération archéologique 2016.*

- 1 De nombreuses questions se posent à la suite de l'opération menée en 2016 sur le site de Saussac. Le mur septentrional du bâtiment mis au jour en 2015 avait été interprété lors de sa découverte comme pouvant constituer une partie de la muraille du bourg fort à laquelle un bâtiment d'habitation était lié. En 2016, il s'agissait donc de fouiller ce bâtiment dans son entier, tout en étudiant la muraille du bourg fort.
- 2 Or, les fouilles de 2016 montrent que l'édifice en question n'est pas l'habitat attendu, mais un vaste bâtiment rectangulaire (on estime sa taille à 15 x 4m), qui n'a pu être étudié que dans sa partie occidentale, la zone concernée par son emprise étant au final plus de deux fois plus large que celle prévue pour l'opération de 2016. Les limites de l'édifice ont donc été repérées et une étude complète a pu être réalisée dans la moitié occidentale.
- 3 Les éléments découverts montrent que ce bâtiment a été partiellement ou totalement détruit à la suite d'un incendie. Ce dernier a pu être causé par un tremblement de terre, peut-être celui de la chandeleur 1428 qui est connu pour avoir violemment frappé des sites voisins. Les nombreux petits objets mis au jour dans l'édifice montrent que beaucoup de choses étaient stockées dans ces lieux au moment de l'incendie, notamment un lot de graines de céréales, ce qui laisse à penser que le bâtiment en question pouvait être une grange seigneuriale laïque (celle du baron de Saussac) ou ecclésiastique séculière (celle de la cure de Saussac). La fouille partielle de cet édifice ne permet pas d'aller plus avant dans ces hypothèses.
- 4 Le dégagement du parement extérieur du mur septentrional de l'édifice a mis en lumière la présence d'un mur parallèle à celui-ci, bâti moins d'un mètre plus au nord.

Ce dernier n'a pas été dégagé dans sa totalité, mais son existence pourrait remettre en question l'association du mur septentrional du bâtiment découvert avec la muraille du bourg fort de Saussac. De même, le mur, perçu comme formant la suite de la muraille après l'angle nord-ouest du bâtiment, n'a pas pu être suffisamment dégagé pour s'assurer des liens qui existent entre lui et le mur nord de l'édifice fouillé. Au final, il n'est plus du tout assuré aujourd'hui que le mur nord du bâtiment repéré en 2015 corresponde à une partie de la muraille du bourg fort, celle-ci pouvant se situer un peu plus au nord de cet espace.

- 5 Seule la fouille de cette zone dans son entier permettra de répondre à cette question, et, donc, d'envisager un véritable programme de valorisation de ces vestiges dans les années à venir.

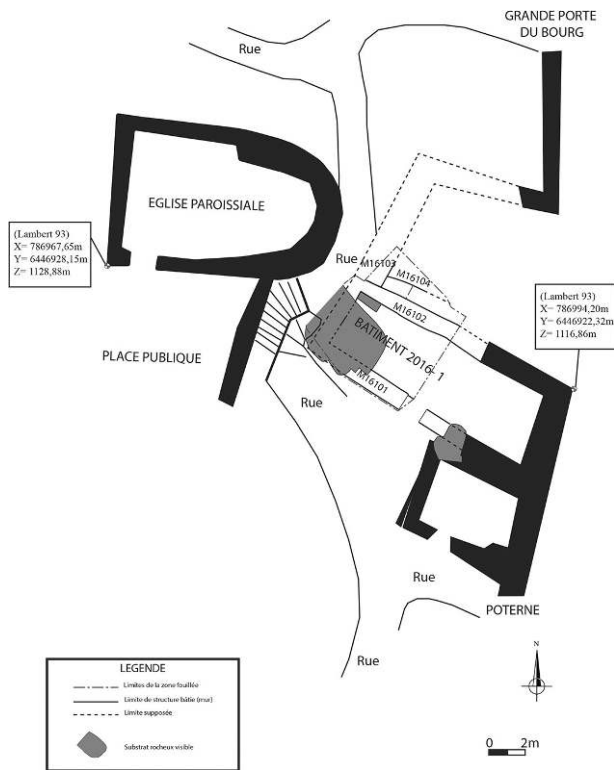
Fig. 1 – Plan général du contexte connu pour la période A



Quartier Haut de la poterne.

DAO : S. Mermilliod, P.-É. Poble, C. Tournier.

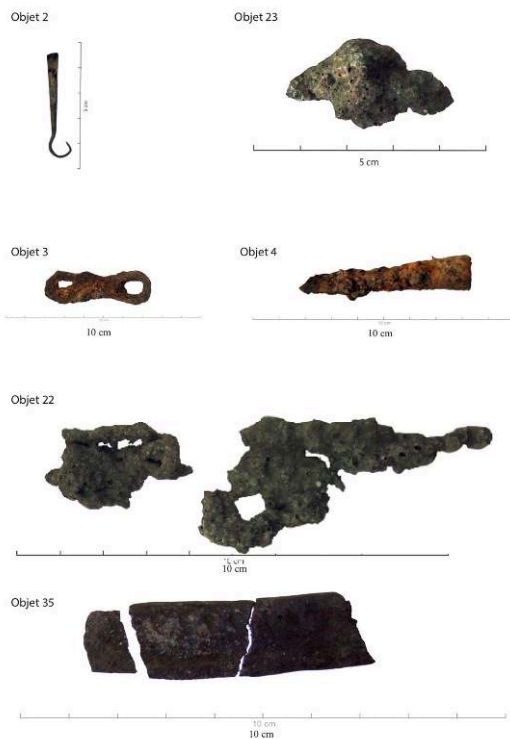
Fig. 2 – Plan général du contexte connu pour la période B



Quartier Haut de la poterne.

DAO : S. Mermilliod, P.-É. Poble, C. Tournier.

Fig. 3 – Exemple de petit mobilier métallique découvert



Clichés et DAO : équipe de fouille.

---

## INDEX

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

**Année de l'opération** : 2016

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtloIprTGhbx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAocE93bOsN>

**sujets** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMQTGTJV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDpSNLz1mSr>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIxHmbVwDYW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt03fB020huY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAGFcSzXQ5x>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDKYAov6rPY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPXF9cZA8R4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIdEjFMFAod>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJjcpGtmjVe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvw7qwGBX9r>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSE0sKffhOM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRi9at48zkM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtzQPQ7iuHVL>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthTAMawVNg8>